



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE COATICOOK
VILLE DE WATERVILLE**

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2022**

Afin de tenir compte des règles sanitaires édictées par le Gouvernement du Québec et la Santé publique, toute séance publique d'une municipalité ou d'un organisme municipal doit être tenue **sans** la présence du public. Ces règles s'appliquent notamment aux séances ordinaires et extraordinaires du conseil municipal.

Prendre note que l'assemblée du conseil municipal du 17 janvier prochain se tiendra donc à huis clos.

? Vous souhaitez participer à la période de questions? Vous pouvez envoyer un message par courriel à l'adresse : dg@waterville.ca au plus tard le **17 janvier 16 h**. Veuillez svp indiquer votre prénom, votre nom, votre adresse ainsi que votre question.

DONNÉ À WATERVILLE, LE 11 JANVIER 2022.

Nathalie Isabelle
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nathalie Isabelle, secrétaire-trésorière de la Ville de Waterville, certifie sous mon serment d'office avoir publié cet avis public, en affichant une copie à l'hôtel de Ville, sur le site web de la Ville de Waterville.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11^e jour de janvier 2022.

Nathalie Isabelle
Directrice générale et secrétaire-trésorière